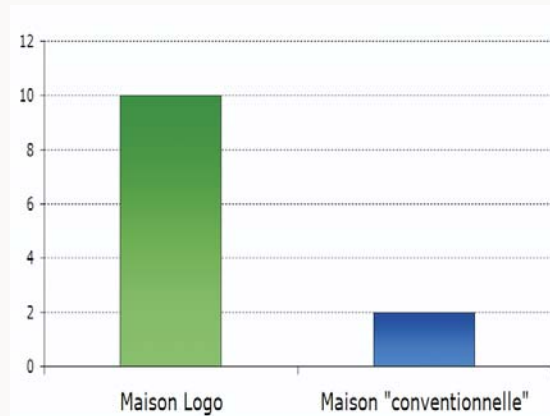
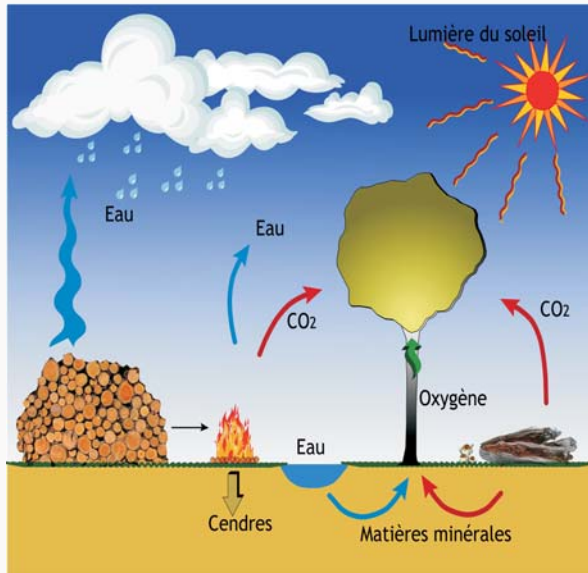


Stockage du CO₂



Au cours de sa croissance, un arbre absorbe du CO₂ et rejette du O₂ dans l'atmosphère. Les forêts constituent ce que l'on appelle des « puits de carbone »: elles séquestrent le carbone, notamment grâce à la photosynthèse.

En ne laissant pas le bois se décomposer naturellement en l'utilisant dans la construction, on prolonge le phénomène de stockage, et par conséquent, on augmente l'impact du phénomène sur la quantité totale de CO₂ présente dans l'atmosphère.

Emprisonner les gaz à effet de serre ne réduit pas les émissions, mais constitue une réponse efficace à la lutte contre le changement climatique.

Un mètre cube de bois stocke 1 tonne de CO₂. En version de base, la Maison Logo stocke 10 tonnes de CO₂.

Réduction des émissions de CO₂

Réduire la consommation d'énergie fossile, c'est réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Energie grise

Par le biais du protocole de Kyoto, la France s'est engagée à réduire par 4 ses émissions de CO₂ d'ici 2050.

La fabrication de produits en bois nécessite nettement moins d'énergie qu'avec d'autres matières premières de type acier ou béton.

Energie de fonctionnement

La première énergie économisée et celle dont on n'a pas besoin. Le meilleur moyen de réduire sa consommation de chauffage est sans aucun doute de travailler sur les performances de l'enveloppe du bâti.

Mettre à profit l'intégralité du potentiel du matériau bois dans la construction (puits de carbone et effets de substitution) permettrait à l'Europe de réduire ses émissions annuelles de CO₂ de 300 millions de tonnes, soit de 15 à 20% !⁽¹⁾